

Consultation sur le socle européen des droits sociaux

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Bienvenue sur la consultation publique en ligne de la Commission européenne concernant le «pilier européen des droits sociaux».

Nos droits sociaux sont-ils adaptés au 21e siècle? Le pilier recensera un certain nombre de principes essentiels, afin de répondre aux défis à relever dans le domaine des politiques sociales et de l'emploi.

Nous souhaitons associer toutes les parties et personnes intéressées à l'élaboration du socle européen des droits sociaux. Nous encourageons donc les citoyens, les partenaires sociaux, les organisations et les autorités publiques à donner leur avis sur ce sujet!

Veillez soumettre votre contribution ci-après, pour fin 2016 au plus tard.

I. Identification du participant

*

Répondez-vous en tant que particulier ou en tant qu'organisation?

- Particulier
- Organisation

De quel type d'organisation s'agit-il?

- Entreprise
- Organisation de niveau européen
- Organisation de niveau national

Votre organisation à l'échelle de l'UE est un(e)

- ONG
- Syndicat
- Organisation patronale
- Laboratoire d'idées/université
- Autre

*

Nom de votre organisation ou institution:

500 caractère(s) maximum (Il reste 452 caractères)

***Prénom du participant:**

***Nom du participant:**

***Adresse électronique du participant:**

*

Adresse postale de votre organisation ou institution:

500 caractère(s) maximum (Il reste 450 caractères)

Pays

Pour les particuliers: pays de résidence.

Pour les organisations: pays dans lequel l'organisation est établie ou dans lequel se situe son siège.

Numéro d'identification au registre (si votre organisation est inscrite dans le registre de transparence ou si vous l'êtes vous-même):

Si vous souhaitez vous enregistrer, veuillez consulter la page web suivante pour la marche à suivre: <http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/homePage.do?locale=fr#fr>

*

Votre réponse:

- peut être publiée avec vos données à caractère personnel** (je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution et je déclare qu'aucune d'entre elles n'est protégée par un droit d'auteur empêchant sa publication);
- peut être publiée de manière anonyme** (je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution à l'exception de mon nom ou du nom de mon organisation et je déclare qu'aucune d'entre elles n'est protégée par un droit d'auteur empêchant sa publication);

- **ne peut être publiée et doit rester confidentielle** (la contribution ne sera pas publiée, mais utilisée en interne par la Commission).

II. Questions pour la consultation

La Commission invite toutes les parties intéressées à répondre aux questions figurant dans le questionnaire ci-dessous, de même que toute observation complémentaire au plus tard le 31 décembre 2016. (Voir aussi [Communication de la Commission «Lancement d'une consultation sur un socle européen des droits sociaux», COM\(2016\) 127 final](#))

Sur la situation sociale et l'acquis juridique de l'Union européenne

1. Selon vous, quels sont les priorités les plus pressantes en matière sociale et d'emploi? 2000 caractère(s) maximum (longueur maximale dépassée de 2 caractères)

Pour répondre aux défis sociaux auxquels les Etats membres sont confrontés et s'assurer que la reprise économique bénéficie à l'ensemble des citoyens européens, il importe que l'Union européenne concentre ses efforts sur l'investissement dans le capital humain (formation, accès aux marchés du travail, insertion) et sur l'efficacité à long-terme des systèmes de protection sociale afin qu'ils fournissent une assistance efficace contre les risques rencontrés au cours de l'existence.

Dans le même temps, la crise migratoire et le devoir moral d'accueil des réfugiés doivent être pris en compte comme une opportunité pour l'Union de moderniser les droits sociaux pour l'ensemble des résidents.

Au niveau social, l'inclusion des réfugiés et leur intégration sur le marché du travail doit ainsi être l'occasion de définir une politique migratoire commune qui réponde à la fois à l'urgence mais également qui serve de socle pour l'avenir. Les questions relatives au vieillissement et les défis liés au contexte démographique tendent à s'accroître, notamment pour ce qui concerne la dépendance des personnes âgées. L'offre de prise en charge de ces personnes doit donc s'adapter à ces nouveaux besoins. Enfin, la recherche de l'égalité femmes-hommes passe par un accès facilité des femmes au marché du travail, à des postes en adéquation avec leur niveau de qualification, et la levée des freins économiques et fiscaux à l'emploi.

En matière d'emploi, la lutte contre le chômage des jeunes fait déjà l'objet d'une priorité appuyée de la part de la Commission européenne. Il importe néanmoins de ne pas déconnecter cette question de celle des politiques familiales, et de l'insertion professionnelle des moins qualifiés. Enfin, la nécessaire adaptation des personnes en âges de travailler (quel que soit leur âge et leur niveau de qualification) aux mutations du marché du travail doit faire l'objet d'une politique volontariste dans l'ensemble des secteurs économiques, marchands et non marchands.

2. À quoi pouvons-nous attribuer les différences de situation sur le plan social et de l'emploi en Europe? 2000 caractère(s) maximum (Il reste 618 caractères)

Les européens ont fondé leurs sociétés démocratiques et la construction de l'UE sur une série de valeurs communes qui, après la seconde guerre mondiale, ont incité les pays

d'Europe de l'ouest à développer des systèmes d'Etat providence généreux, notamment en raison du besoin de cohésion sociale qui prévalait dans le cadre de la reconstruction.

Les différentes crises économiques et monétaires qui ont touché l'Europe depuis 2008 ont mis en exergue des différences de situation entre les Etats membres qui reflètent avant tout un manque de convergence. Les systèmes de protection sociale, les droits du travail et l'intervention des pouvoirs publics ont été des catalyseurs de ces différences. Par ailleurs, l'intégration des Etats membres dans le Marché unique n'est pas uniforme, et profite différemment aux pays européens, les chocs économiques successifs ont donc été absorbés avec plus ou moins de répercussion sur le plan social, et sur le taux d'emploi.

Culturellement, l'intervention des gouvernements dans la vie économique est également un facteur différentiel, qu'il s'agisse des politiques salariales, des niveaux de protection sociale ou même de la définition de l'emploi salarié. L'Union européenne sur ces points n'a pas complètement construit une zone économique suffisamment cohérente pour atténuer les différences qui auraient pu diluer les chocs successifs.

3. L'acquis de l'UE est-il adapté à la réalité actuelle et l'UE pourrait-t-elle, selon vous, encore l'améliorer? 2000 caractère(s) maximum (Il reste 919 caractères)

L'acquis social de l'UE est important et couvre des pans entiers des droits du travail nationaux. Cependant, cet acquis mériterait d'être davantage mis en avant afin de valoriser la dimension sociale de l'UE et de ses normes protectrices. Certains textes existants, notamment, pourraient être actualisés pour tenir compte des nouvelles réalités du monde du travail, des enjeux de conciliation des vies professionnelle et familiale.

A ce titre, la révision de la directive 93-533, dite "Déclaration écrite", devrait être l'occasion d'apporter une définition commune du travailleur et du travail par opposition à la prestation de service, afin d'intégrer les travailleurs domestiques à la législation de droit commun, mais également de lutter contre le faux travail indépendant. En effet, dans le secteur de l'emploi à domicile en Europe, il est encore trop fréquent d'exclure le travail à domicile et l'emploi direct entre particuliers de la législation du travail, conduisant à une baisse de protection pour les travailleurs à domicile, et une augmentation du travail non déclaré.

Toutefois, l'ensemble des problématiques sous-tendue par le travail dissimulé et la nécessaire lutte contre le travail illégal, problématique commune à l'ensemble des Etats membres, doivent faire l'objet d'une politique européenne concrète, commune, et soutenue par une volonté politique forte. Sur ces sujets, l'acquis de l'UE et les politiques mises en œuvre au niveau européen sont insuffisantes malgré les avancées en la matière, symbolisées par la mise en place de la plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré.

Sur l'avenir du travail et des systèmes de protection sociale

4. Quelles sont, selon vous, les tendances les plus génératrices de changement? [Veuillez en choisir au maximum trois dans la liste ci-dessous]

entre 1 et 3 choix

<input checked="" type="checkbox"/>	Tendances démographiques (par exemple, le vieillissement, la migration)
-------------------------------------	---

<input checked="" type="checkbox"/>	Évolution des structures familiales
<input type="checkbox"/>	Nouvelles compétences exigées
<input type="checkbox"/>	Mutations technologiques
<input type="checkbox"/>	Concurrence croissante sur la scène internationale
<input checked="" type="checkbox"/>	Participation des femmes au marché du travail
<input type="checkbox"/>	Nouvelles formes de travail
<input type="checkbox"/>	Inégalités
<input type="checkbox"/>	Autre

5. Quels seraient les principaux risques et les principales opportunités associés à ces tendances? 2000 caractère(s) maximum (Il reste 31 caractères)

Concernant les tendances démographiques et les modalités de prise en charge des personnes âgées, y compris dans un contexte d'évolution des structures familiales, les évolutions économiques et sociales ne permettent plus de conserver le schéma traditionnel selon lequel la famille prend intégralement en charge l'organisation de la vie ascendants. Si il est indispensable que la collectivité et l'Etat interviennent à leur niveau, il convient toutefois de nuancer ce constat en raison de la nécessaire prise en compte de la réalité humaine et du libre-choix des personnes. En effet, le maintien à domicile doit être privilégié chaque fois que cela est possible, afin de préserver la dignité des personnes et de conserver les liens sociaux et affectifs qui se tissent autour du domicile. Le recours à l'emploi familial et à l'aide à domicile apparaît ainsi comme un élément structurant d'une politique d'accompagnement des personnes dépendantes et âgées, et reste moins coûteux (tant pour les populations concernées que pour la collectivité) que les services à domicile assurés par des prestataires ou que les structures d'accueil publique.

Concernant l'évolution des structures familiales en relation avec la participation des femmes au marché du travail, les mutations du marché du travail rendent difficile le compromis entre vie familiale et vie professionnelle. Au niveau de la garde d'enfant, si les objectif de Barcelone visent certains objectifs pour la petite enfance, il convient que les Etats membres et l'Union européenne tiennent également compte du modèle de garde d'enfant à domicile, et pas uniquement des structures collectives. En effet, la garde d'enfant individuelle permet aux enfants d'évoluer dans un environnement familial et rassurant (le domicile), mais également aux parents (et en particulier aux femmes) d'organiser leurs temps de vie avec souplesse, en absorbant les éventuelles variations horaires liées à leur activité professionnelle.

6. Y-a-t-il des pratiques, existantes ou émergentes, au niveau politique, institutionnel ou entrepreneurial, que vous recommanderiez comme référence? 2000 caractère(s) maximum (longueur maximale)

Si l'accompagnement des populations actives et âgées, la recherche de nouveaux modes de garde pour les jeunes enfants, la conciliation des temps de vie et l'intégration des femmes dans le marché du travail méritent de trouver une réponse politique partagée au sein des objectifs de l'Europe, la famille émerge désormais de manière incontestable comme acteur fédérateur de l'économie. Comme mode d'organisation de la vie en société, elle doit être protégée et développée, pour assurer la prospérité et le « vivre ensemble » des citoyens européens mais également contribuer à la compétitivité et l'économie de l'Union.

Cette approche de la famille fondée sur son rôle économique, acteur et employeur, prenant en compte les enjeux connexes qui y sont liés (formalisation et encadrement de la relation de travail, formation professionnelle etc.) est amenée à se développer, compte tenu des évolutions sociales et sociétales actuelles des pays de l'Union européenne. Situés aux croisements des enjeux de l'Europe économique et sociale, les emplois de la famille au domicile possèdent une capacité de croissance particulièrement forte et constituent un réservoir de développement et de création d'emplois non délocalisables inédit pour la société européenne sociale, économique et solidaire, que tous appellent de leurs vœux. Si les emplois de la famille ne sont pas la seule réponse, ils en sont néanmoins une part non négligeable, parce qu'ils traduisent des évolutions fondamentales du mode de vie européen.

L'EFFE propose que la Commission européenne accompagne davantage la convergence entre les Etats membres pour ce qui concerne les éléments relatifs aux politiques familiales. En effet, le futur pilier est l'opportunité d'établir des objectifs de travail convergents, entre les représentants des citoyens européens et l'EFFE :

- Installer au niveau européen le secteur économique et social de l'emploi à domicile
- Identifier et encadrer le statut d'employeur, personne physique, comme acteur économique et social
- Initier des programmes européens pour la professionnalisation
- Identifier le travail domestique comme un intégrateur social et humain.

Sur le socle européen des droits sociaux

7. Êtes-vous d'accord avec l'approche décrite dans la communication pour la mise en place d'un socle européen des droits sociaux?

- Je suis tout à fait d'accord
- Je suis d'accord
- Je ne suis pas d'accord
- Je ne suis pas du tout d'accord

Veillez préciser: 2000 caractère(s) maximum (Il reste 1 caractères)

L'EFFE souscrit à cette communication, et formule 3 remarques :

1. La transition numérique constitue une véritable opportunité pour l'Union européenne à l'heure où le développement de nouveaux usages interroge à la fois les enjeux des emplois de demain, mais également du domicile d'aujourd'hui. L'EFFE considère ainsi que la famille a toute sa place dans l'agenda numérique européen à la fois comme bénéficiaire du marché numérique, mais également comme force d'entraînement vers de nouveaux usages. La famille et le domicile s'ouvrent à ces défis en étant au premier plan d'une stratégie d'inclusion numérique qui répond aux besoins de tous : personnes âgées, personnes en situation de handicap, parents,... La santé, l'éducation, la formation, l'intégration sont autant de domaines pour lesquels le domicile peut devenir un véritable « back office » de services innovants au bénéfice des personnes, des familles, des territoires et de l'économie.

2. L'ensemble des mutations sociétales que connaît l'Europe aujourd'hui questionne la place du domicile et de la famille qui deviennent concomitamment des enjeux de politiques publiques, en tant qu'ils sont profondément au cœur d'un ensemble de sujets : conciliation vie pro/vie perso, équilibre de la cellule familiale qui impacte la vie économique et culturelle, différents temps de la vie et parcours des individus.

3. L'inclusion sociale et l'intégration sur le marché du travail du plus grand nombre repose sur une approche intégrée, au plus proche des besoins et au moment adéquat. Ainsi la flexibilité dans la relation de travail devrait reposer sur une approche globale du Marché du travail, qui doit tenir compte des besoins des personnes, lesquels sont différents tout au long de la vie. L'EFFE plaide notamment pour la mise en place de lignes directrices européennes qui apporteraient une sécurisation de la relation de travail dans le secteur des emplois à domicile sans contrevenir à la nécessaire souplesse et flexibilité inhérente à ces emplois.

8. Êtes-vous d'accord avec les propositions contenues dans la communication concernant le champ d'application, les domaines et les principes du socle? (Si vous souhaitez formuler des commentaires détaillés sur l'un des vingt domaines, veuillez vous reporter à la section «Commentaires détaillés par domaine» ci-dessous)

	Je suis tout à fait d'accord	Je suis d'accord	Je ne suis pas d'accord	Je ne suis pas du tout d'accord
1. Compétences, éducation et apprentissage tout au long de la vie	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Contrats de travail flexibles et sûrs	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. Transitions professionnelles réussies	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Soutien actif à l'emploi	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Égalité entre les femmes et les hommes et équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6. Égalité des chances	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7. Conditions d'emploi	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8. Salaires	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9. Santé et sécurité sur le lieu de travail	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10. Dialogue social et participation des travailleurs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
11. Prestations et services sociaux intégrés	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
12. Soins de santé et prestations de maladie	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
13. Pensions	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
14. Allocations de chômage	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
15. Revenu minimum	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
16. Prestations d'invalidité	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

17. Soins de longue durée	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
18. Accueil de l'enfance	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
19. Logement	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
20. Accès aux services essentiels	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Y a-t-il des aspects qui n'ont pas été repris de manière adéquate ou couverts jusqu'à présent? 2000 caractère(s) maximum (Il reste 1092 caractères)

Bien qu'elle ne dispose pas des compétences spécifiques en matière de politique sociale et familiale, l'Union européenne doit être de plus en plus appelée à jouer un rôle de réflexion et de concertation dans ces domaines qui touchent l'ensemble des Etats membres. Le défi démographique et l'adaptation du système social, par le transfert d'une part de la responsabilité étatique vers la société civile, doit être pris en compte par l'ensemble des Etats membres dans les années à venir. Ainsi, il nous paraît nécessaire d'encourager encore davantage la coopération entre les Etats ainsi que la convergence des pratiques et méthodes existantes. En accompagnant l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques nationales en meilleure compatibilité avec la réalité sociale des Etats et le contexte actuel de l'UE, qui dépend avant tout d'une application loyale des lignes directrices proposées au niveau européen.

9. Quels domaines et quels principes seraient primordiaux dans le cadre d'un retour à la convergence dans la zone euro? (Veuillez en choisir cinq au maximum) entre 1 et 5 choix

<input checked="" type="checkbox"/>	1. Compétences, éducation et apprentissage tout au long de la vie
<input type="checkbox"/>	2. Contrats de travail flexibles et sûrs
<input type="checkbox"/>	3. Transitions professionnelles réussies
<input type="checkbox"/>	4. Soutien actif à l'emploi
<input checked="" type="checkbox"/>	5. Égalité entre les femmes et les hommes et équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée
<input type="checkbox"/>	6. Égalité des chances
<input checked="" type="checkbox"/>	7. Conditions d'emploi
<input type="checkbox"/>	8. Salaires
<input type="checkbox"/>	9. Santé et sécurité sur le lieu de travail
<input type="checkbox"/>	10. Dialogue social et participation des travailleurs
<input type="checkbox"/>	11. Prestations et services sociaux intégrés
<input type="checkbox"/>	12. Soins de santé et prestations de maladie
<input type="checkbox"/>	13. Pensions
<input type="checkbox"/>	14. Allocations de chômage
<input type="checkbox"/>	15. Revenu minimum

<input type="checkbox"/>	16. Prestations d'invalidité
<input checked="" type="checkbox"/>	17. Soins de longue durée
<input checked="" type="checkbox"/>	18. Accueil de l'enfance
<input type="checkbox"/>	19. Logement
<input type="checkbox"/>	20. Accès aux services essentiels

Commentaires: 2000 caractère(s) maximum (Il reste 1207 caractères)

L'ensemble des champs proposés par la Commission européenne est pertinent et doit être traité en synergie les uns avec les autres. Mais c'est avant tout par l'investissement dans le capital humain que les leçons de la crise économique et de la hausse du chômage en Europe pourront être tirées. C'est pourquoi notre Fédération appelle à une conception citoyenne des politiques sociales de l'UE : c'est à dire qui repose sur la solidarité et la responsabilité de tous à son niveau. La responsabilité sociale citoyenne (RSC) préside ainsi à la convergence en ce qu'elle peut-être envisagée comme un dénominateur commun aux économies de la zone euro. L'union économique et monétaire, par une coopération sociale entre les Etats membres, peut ainsi devenir l'Europe sociale plébiscitée par les citoyens.

10. De quelle manière faudrait-il les formuler et les rendre opérationnels? Plus précisément, pensez-vous que des normes minimales ou des critères de référence pourraient s'appliquer et présenteraient une valeur ajoutée dans certains domaines et, dans l'affirmative, lesquels? 2000 caractère(s) maximum (Il reste 598 caractères)

Chaque domaine doit reposer sur des définitions communes de ce qu'il recouvre, notamment la définition du contrat de travail et de ce qu'il recouvre (afin de ne pas exclure des champs de l'activité économique qui seraient trop innovants, trop atypiques, ou trop liés à des pratiques culturelles). Cette définition préalable doit permettre de mettre en place progressivement une définition commune de l'employeur et du travailleur, et des principes (droits et devoirs) qui doivent y être attachés.

Une approche centrée sur des objectifs avec des indicateurs ne doit néanmoins pas se soustraire à une recherche d'indices de qualité.

Des normes minimales de protection impératives sont un préalable à davantage de convergence, si les Etats membres s'investissent dans leur mise en œuvre. Des critères de référence flexibles doivent déterminer un niveau médian auquel doivent tendre la majorité des Etats membres. La recherche de péréquation sociale par la mise en place de normes juridiques transposables au plus proche des besoins des citoyens, assortie de contrôles et de bilans réguliers, permettrait de déterminer les meilleures pratiques et de flexibiliser les mécanismes de lutte contre les crises.

A ce titre, cette méthode de coopération doit être prioritairement mises en place pour les domaines touchant à la protection sociale en ce qu'elle est le premier rempart contre les inégalités.

Commentaires détaillés par domaine

Si vous souhaitez formuler des commentaires détaillés sur l'un des domaines, veuillez sélectionner un ou plusieurs éléments dans la liste ci-dessous et compléter les tableaux et les cases prévues pour les observations. (Une description détaillée des domaines et des principes est disponible à l'annexe [«Première ébauche préliminaire de socle européen des droits sociaux»](#) accompagnant la communication de la Commission [«Lancement d'une consultation sur un socle européen des droits sociaux»](#), COM[2016] 127 final).

<input checked="" type="checkbox"/>	1. Compétences, éducation et apprentissage tout au long de la vie
<input type="checkbox"/>	2. Contrats de travail flexibles et sûrs
<input type="checkbox"/>	3. Transitions professionnelles réussies
<input type="checkbox"/>	4. Soutien actif à l'emploi
<input checked="" type="checkbox"/>	5. Égalité entre les femmes et les hommes et équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée
<input type="checkbox"/>	6. Égalité des chances
<input checked="" type="checkbox"/>	7. Conditions d'emploi
<input type="checkbox"/>	8. Salaires
<input type="checkbox"/>	9. Santé et sécurité sur le lieu de travail
<input type="checkbox"/>	10. Dialogue social et participation des travailleurs
<input type="checkbox"/>	11. Prestations et services sociaux intégrés
<input type="checkbox"/>	12. Soins de santé et prestations de maladie
<input type="checkbox"/>	13. Pensions
<input type="checkbox"/>	14. Allocations de chômage
<input type="checkbox"/>	15. Revenu minimum
<input type="checkbox"/>	16. Prestations d'invalidité
<input checked="" type="checkbox"/>	17. Soins de longue durée
<input checked="" type="checkbox"/>	18. Accueil de l'enfance
<input type="checkbox"/>	19. Logement
<input type="checkbox"/>	20. Accès aux services essentiels

5. Égalité entre les femmes et les hommes et équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

	Je suis tout à fait d'accord	Je suis d'accord	Je ne suis pas d'accord	Je ne suis pas du tout d'accord
Êtes-vous d'accord avec les défis décrits?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le principe préconisé pour relever ces défis vous semble-t-il aller dans le bon sens?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'Union européenne devrait-elle agir pour mettre en œuvre ce principe?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions? Par exemple: Comment faire pour relever ces défis? Comment l'Union européenne devrait-elle agir pour mettre en œuvre ce principe? 2000 caractère(s) maximum (Il reste 28 caractères)

L'augmentation du travail des femmes et le changement démographique ont, entre autres, obligé les ménages à chercher un nouvel équilibre de vie. Une prise en charge complète par la collectivité des politiques familiales n'est plus viable financièrement en raison de l'allongement de la durée de vie et de l'augmentation subséquente du nombre de personnes dépendantes. Les citoyens de l'Union désirent désormais améliorer leur qualité de vie et pouvoir choisir de s'occuper de leurs proches. Conscients de l'impossibilité pour l'Etat de couvrir leurs besoins d'accompagnement, ces besoins n'en sont pas moins de plus en plus prégnants dans l'organisation de leur quotidien. Bien que les politiques familiales ne soient pas de la compétence de l'Union européenne, celle-ci peut néanmoins légiférer dans des domaines qui concernent la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, dans le domaine de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, ainsi que dans la protection et le développement de l'enfance.

Aujourd'hui, un certain nombre d'initiatives et de financements qui y sont attachés se développent sous la houlette de l'Union européenne et les fonds structurels ou le Fonds social européen ont déjà et peuvent soutenir de futures politiques en faveur des familles. Il serait souhaitable de mieux les intégrer et de les placer sous l'autorité d'un organe chargé de définir une politique d'ensemble et de déterminer les axes d'action et d'étude. Ce rôle pourrait être confié, d'un point de vue politique à la Commission européenne et, du point de vue scientifique, à Eurofound. La place de la société civile dans ce contexte doit être celle d'une réelle collaboration dans l'élaboration des politiques qui peuvent avoir une influence sur les familles, tant au niveau de l'UE que des États membres. C'est de notre point de vue, la place que devrait tenir à l'avenir les consultations relatives aux indicateurs sociaux du Semestre européen.

7. Conditions d'emploi

	Je suis tout à fait d'accord	Je suis d'accord	Je ne suis pas d'accord	Je ne suis pas du tout d'accord

Êtes-vous d'accord avec les défis décrits?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le principe préconisé pour relever ces défis vous semble-t-il aller dans le bon sens?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'Union européenne devrait-elle agir pour mettre en œuvre ce principe?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions? Par exemple: Comment faire pour relever ces défis? Comment l'Union européenne devrait-elle agir pour mettre en œuvre ce principe? 2000 caractère(s) maximum (Il reste 2000 caractères)

Pas de commentaire

17. Soins de longue durée

	Je suis tout à fait d'accord	Je suis d'accord	Je ne suis pas d'accord	Je ne suis pas du tout d'accord
Êtes-vous d'accord avec les défis décrits?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le principe préconisé pour relever ces défis vous semble-t-il aller dans le bon sens?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'Union européenne devrait-elle agir pour mettre en œuvre ce principe?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions? Par exemple: Comment faire pour relever ces défis? Comment l'Union européenne devrait-elle agir pour mettre en œuvre ce principe? 2000 caractère(s) maximum (Il reste 1002 caractères)

Le soutien à la mise en œuvre d'une transition durable des soins en institution vers une solution alternative basée sur la famille et la collectivité, qu'il s'agisse des enfants, des personnes en situation de handicap, ou des personnes âgées, constitue l'une des réponses à la sauvegarde des systèmes de protection sociale européens. Cette approche de la protection sociale fondée sur la responsabilité sociale citoyenne doit alors être envisagée comme instrument de lutte contre l'exclusion, mais également de lutte contre la pauvreté, et est l'occasion pour le projet européen de renouer avec la confiance des citoyens et de préserver l'idéal de justice social.

Concernant l'accompagnement des personnes dépendantes qui pèse également sur la conciliation des temps de vie, et l'activité des femmes, l'augmentation des besoins en aide extérieur suggère de penser également les objectifs selon les mêmes critères, par une reconnaissance de l'ensemble des modèles existants, et leur conciliation.

18. Accueil de l'enfance

	Je suis tout à fait d'accord	Je suis d'accord	Je ne suis pas d'accord	Je ne suis pas du tout d'accord
Êtes-vous d'accord avec les défis décrits?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le principe préconisé pour relever ces défis vous semble-t-il aller dans le bon sens?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'Union européenne devrait-elle agir pour mettre en œuvre ce principe?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions? Par exemple: Comment faire pour relever ces défis? Comment l'Union européenne devrait-elle agir pour mettre en œuvre ce principe? 2000 caractère(s) maximum (70 caractères)

La recherche de nouveaux modes de garde pour les jeunes enfants est un enjeu partagé par tous les Etats membres, et qui méritent une réponse politique transversale au sein des objectifs de la Stratégie Europe 2020.

C'est dans la complémentarité entre l'action des pouvoirs publics (investissement dans les services publics, soutiens aux ménages,...), l'action directe des entreprises (politiques de RSE, développement de nouveaux outils permettant un retour au domicile des salariés,...) et un mode d'organisation librement décidé par les citoyens (emploi à domicile direct,...) que peuvent se résoudre les tensions entre les exigences posées par la vie professionnelle et les besoins d'épanouissement de la cellule familiale au domicile qui permettra de relancer l'ascenseur social :

- Meilleure intégration des femmes sur le marché du travail : développement professionnel et logique de carrière ;
- Création d'emplois pour une main d'œuvre qui bien que peu qualifiée peut progresser dans la reconnaissance professionnelle.

C'est pourquoi il faut que les mesures discutées soient mises en œuvre au plus proche des pratiques nationales pour que la recherche de l'équilibre vie privée/vie professionnelle se fasse au plus proche des besoins des citoyens et des familles, sans préjudice pour l'activité économique. A cet égard, l'étude des bonnes pratiques dans les Etats membres constitue un préalable nécessaire : observation des politiques publiques, identification des freins culturels, prise en compte des besoins des territoires, inscription de la politique familiale de l'UE dans un contexte holistique qui tienne compte des mutations du continent (place de la migration, vieillissement, politiques budgétaires,...). Concernant la garde d'enfant, notamment pour les parents de jeunes enfants, cette question est vitale mais encore trop souvent envisagée du point de vue des structures d'accueil, et d'un investissement lourd.